

Signature de convention à la mairie de St Maurice les Charencey - 19/07/2016

Le mardi 19 juillet 2016, la mairie de Saint Maurice les Charencey ainsi que le SDIS de l'Orne signent une convention de mise à disposition d'un sapeur-pompier volontaire. Ce dernier pourra participer à l'activité de secours sur son temps de travail et ainsi participer à la sauvegarde de la population défendue par le centre de secours de Saint Maurice les Charencey.

Cette convention est signée par Mr Jean-Claude JUSZEZAK, en présence des membres du conseil municipal, du Capitaine Alain BAC du service de la promotion du volontariat et de l'Adjudant MORDAN chef du centre de secours de Saint Maurice les Charencey.

